



COMMUNIQUE

FRELON A PATTES JAUNES *Vespa velutina* Etude de l'efficacité du piégeage de printemps

Le frelon à pattes jaunes (ou frelon asiatique) *Vespa velutina*, présent depuis 2004 en France, est considéré comme nuisible, notamment pour le secteur apicole. Des actions de lutte non consensuelles peuvent être mises en œuvre dans certains secteurs mais leurs efficacités doivent être vérifiées avec une démarche scientifique. L'Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation (ITSAP-Institut de l'abeille) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont été sollicités par la Direction Générale de l'Alimentation (DGAI, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) pour évaluer l'efficacité du piégeage des fondatrices au printemps pour limiter le développement des populations de *V. velutina* et leurs impacts sur les colonies d'abeilles mellifères.

Le département des Alpes-Maritimes a été choisi pour cette évaluation, du fait de la forte et régulière présence de *V. velutina* et de l'existence d'actions de lutte coordonnées. Cette étude collaborative, menée en parallèle du Plan Apicole Départemental Durable et avec l'appui de l'ADAPI (Association pour le Développement de l'Apiculture Provençale), nécessite le recensement exhaustif de :

- **toutes les personnes effectuant du piégeage de fondatrices de *V. velutina***
- **toutes les personnes observant et/ou détruisant des nids de *V. velutina***

Pour le bon déroulement de cette étude, nous invitons toutes ces personnes à se faire connaître auprès de l'ADAPI, en charge du recensement au niveau du département des Alpes-Maritimes, en contactant **Mr Antoine MATARASSO** (coordonnées ci-dessous).

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Sophie POINTEAU (sophie.pointeau@itsap.asso.fr) ITSAP – Institut de l'abeille
Chargée de mission lutte contre le frelon à pattes jaunes

Pour toutes questions relatives à cette étude ou pour vous faire recenser, veuillez contacter :

Mr Antoine MATARASSO (ADAPI)
+33 (0)6 62 72 10 30
a_matarasso@hotmail.fr



Association pour le
Développement de
l'Apiculture provençale